



PROSCeSS

PRoMOTION de la Santé dans les Clubs Sportifs



Vers un club **performant**, **source de bien-être** et **d'équilibre**

C'est possible, en prenant soin de la santé des membres de mon club avec la **démarche PROSCeSS** !

Qu'est-ce que la démarche PROSCeSS ?



PROSCeSS vous aide à promouvoir la santé dans votre club de sport et vous accompagne pour qu'il devienne un milieu de vie promoteur de santé.

Participation gratuite

Accompagnement sur 14 mois

Déroulé de l'accompagnement



Quels bénéfices ?

De meilleures performances ;
+ de pratiquants ;
+ de bénévoles ;
+ de compétences ;
+ de bien-être mental et social.



Qui contacter ?

Pour plus d'informations sur la démarche, visitez notre site web, ou contactez : aurelie.van-hoye@univ-lorraine.fr

Si vous êtes un club de sport et que vous souhaitez vous engager dans la démarche PROSCeSS, contactez-nous à l'adresse suivante :

contact@proccess.org

Notre site web

www.proccess.org